

Sécurité incendie

SAINT-HYACINTHE ACQUIERT DEUX NOUVELLES AUTOPOMPES

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 30 juillet 2025 – C’est avec fierté que le Service de sécurité incendie a inauguré aujourd’hui ses deux nouvelles autopompes. Après la coupure officielle du ruban, des membres du service ont poussé les camions jusque dans la caserne afin de marquer officiellement leur mise en circulation. Cet investissement majeur vise à renforcer la sécurité des citoyens tout en offrant un meilleur soutien aux pompiers dans l’exercice de leurs fonctions.



Cet achat permet le remplacement de deux autopompes ayant atteint leur fin de vie utile, soit l’une acquise en 2000 et l’autre en 2009.

Conçus pour être sécuritaires et efficaces, ces nouveaux véhicules comprennent un grand réservoir d’eau leur permettant d’être autonomes dans la plupart des interventions. L’équipement nécessaire pour les interventions d’extinction d’incendies, de sauvetage, de désincarcération ainsi que de premiers soins médicaux est réuni sur une seule et même autopompe, en plus d’être aménagé de façon à respecter les plus hauts standards au niveau de la santé et de la sécurité des pompiers. Cette centralisation des outils optimise la rapidité et l’efficacité des opérations sur le terrain.



« Notons aussi que ces nouveaux camions sont plus petits et davantage ergonomiques. Ils seront plus faciles à déplacer dans l’ensemble des rues de Saint-Hyacinthe, notamment les plus étroites du centre-ville. Ils peuvent ainsi permettre une rapidité



d'intervention accrue », affirme Jocelyn Demers, directeur du Service de sécurité incendie.

Le coût total d'acquisition est d'environ 3,1 M\$ et la durée de vie minimale prévue est entre 15 et 20 ans.

-30-

Source : Direction des communications et de la participation citoyenne
450 778.8300